

Comment gérer le cannabis lors du sevrage tabagique des bi-consommateurs

Bertrand DAUTZENBERG (Paris)

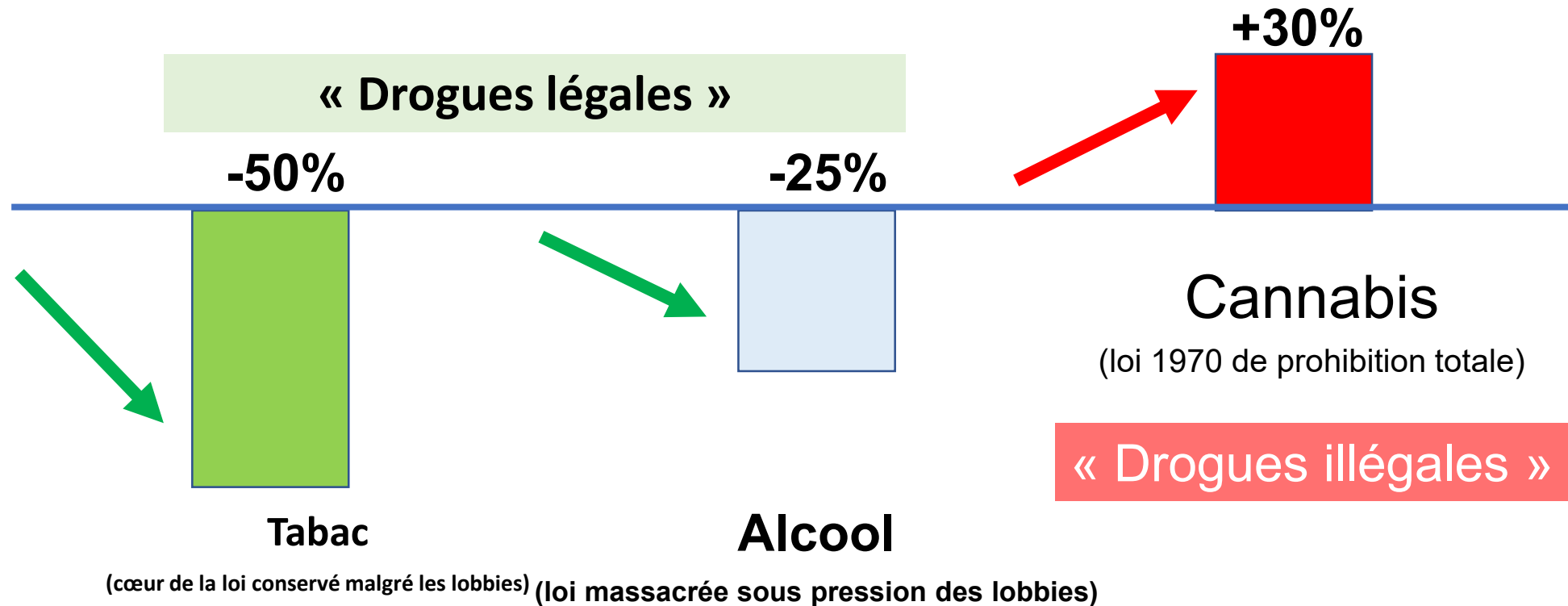
Pas de conflits d'intérêts sur le thème

Tabac et cannabis brûlent vos poumons et bouchent vos artères



Ne rien prendre est toujours l'option 1 du médecin si elle est réaliste

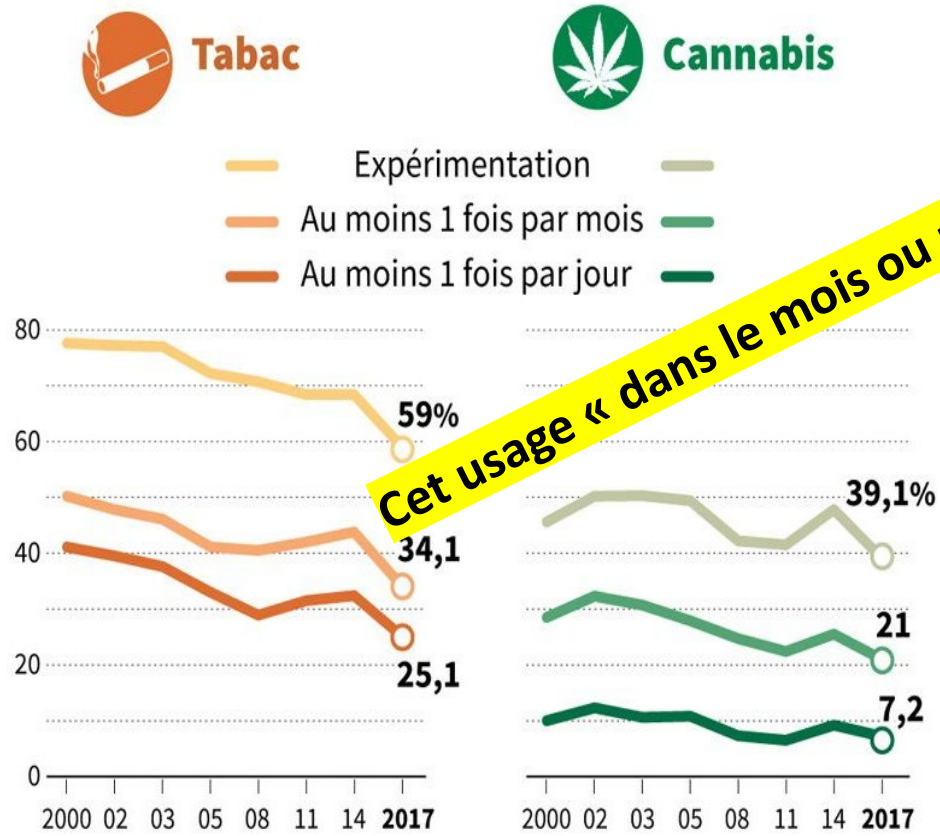
Depuis le vote de la loi Evin du 10 janvier 1991 → consommation/français



**Légaliser de façon contrôlée l'aide
à faire régresser la consommation !**

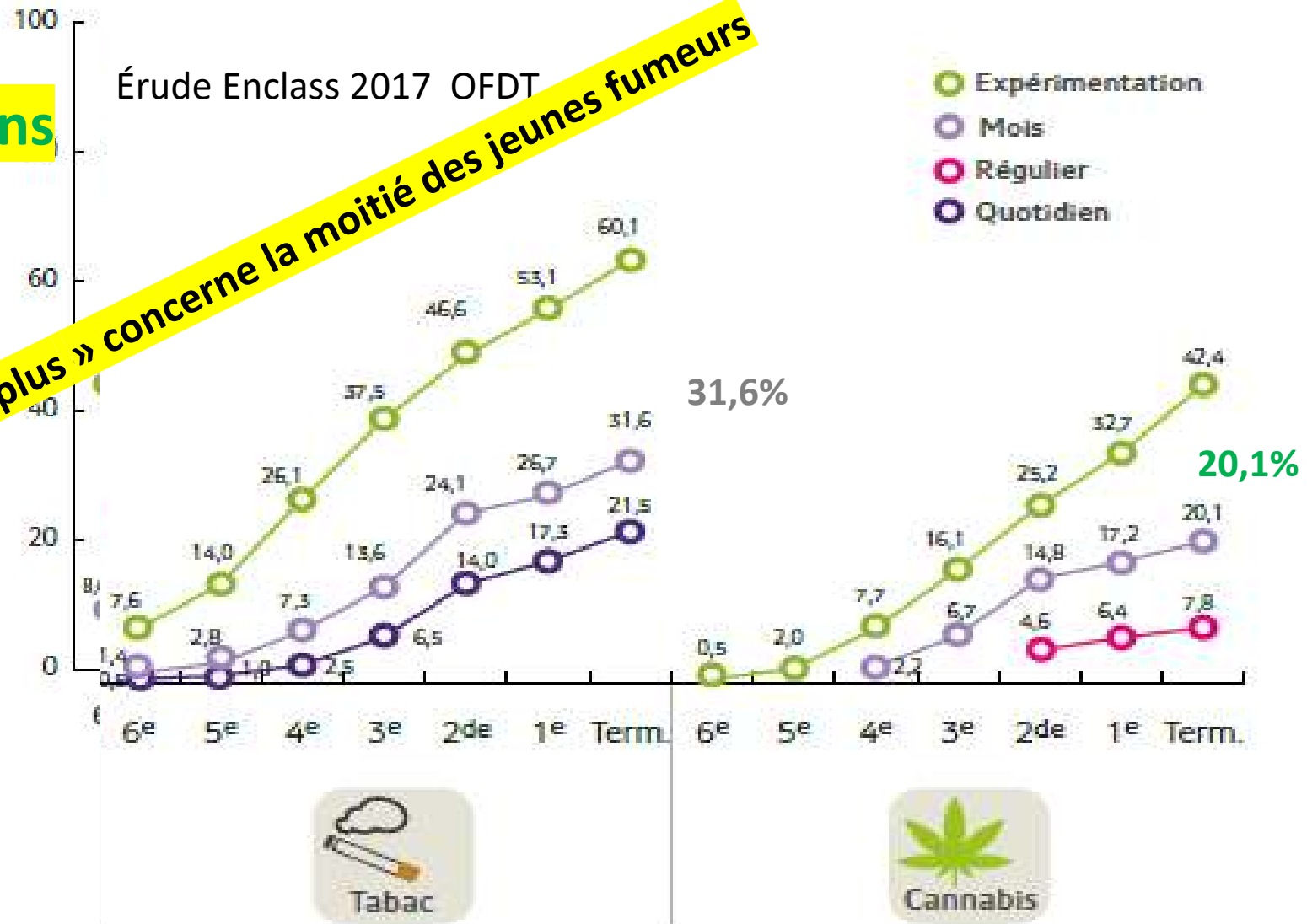
Epidémiologie du cannabis fumé en France

Tabac et Cannabis chez les 17 ans



Cet usage « dans le mois ou plus » concerne la moitié des jeunes fumeurs

Érude Enclass 2017 OFDT



Le cannabis sous toutes ses formes



Marijuana: herbe



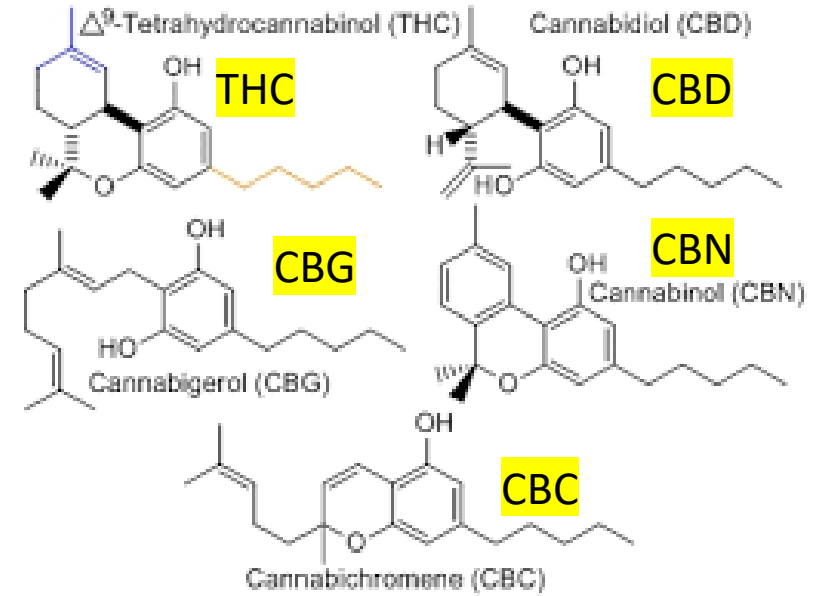
Résine cannabis



Sativex THC+CBD AMM 2014



huile



Résine (2 à 40%)

Tête (herbe)

Huile (extrait butane, alcoolique, huile olive)

THC (+/-pur)

CBD (pur)

Cannabis différents modes d'utilisation



Joint fumé (résine ou herbe)



pipe

Fumé (bang)



Chauffé (vaporisateur Volcano ou Pax3)

Vapoté (e-liquide au THC ou CBD pur)



Mangé (space cake, ragout, bonbon)



Dabbé



Bu (tisane)



Spray buccal (AMM sativex)



Sniffé (ou spray nasal)

Cannabinoïdes de synthèse

Buddha Blues
ou «PTC» Pète Ton Crâne

« Big tobacco » joue sur tous les tableaux : Un exemple Tabac (Ploom) - cannabis chauffé (Pax3) - nicotine vaporisée(Juul)

James Monsees



2004

2 étudiants
de Stanford

Adam Bowen



Passé designer chez Apple,

Adam Bowen crée **Ploom** (tabac chauffé)
vendu à Japan tobacco (JTI).

Puis **Juul** dont PMI prends en grande partie le
contrôle et a donné naissance au Pax 3 - leader
du cannabis chauffé (dit « vaporisé »).

2007

Ploom inc

2015

Pax Labs

Ploom

2015

Lancement JUUL

Vendue à **Japan tobacco**

2017

Juul labs

2017

New Pax labs
devient
independant

Pax 3 couplé à smartphone
pour « vaporiser » (chauffé)
tout type de cannabis

2018 Achat partiel par **PMI**

2019 **PMI** remplace le PDG

PMI devient acteur
majeur du cannabis

Histoire d'un fumeur

Monsieur 35 ans célibataire fêtard, travaillant dans une agence de pub.

Début tabac à 15 ans. Cannabis 6 ou 7 joints par mois le soir.

Est venu consulter pour arrêter le tabac. Il dit qu'arrêter le cannabis ne pose pas de problème.

S'est arrêté de fumer le tabac avec patch et e-cigarette, quatre mois après l'arrêt arrête la cigarette électronique.

8 mois plus tard lors d'une soirée bien arrosée avec des amis un vendredi soir prend un joint, le samedi « taxe » 3 cigarettes à un ami, le dimanche rachète un paquet et depuis fume un paquet de cigarette par jour et n'a repris que 2 autres fois du cannabis.

Une histoire fréquente qui justifie que l'on informe bien les fumeurs que fumer un joint c'est fumer une cigarette et que le tabac est une drogue dure.....informer aussi sur la prise de cannabis sans tabac (sans en faire la promotion)

Plusieurs situations → plusieurs attitudes

- Fumeur occasionnel de cannabis qui dit «pouvoir gérer!»
- Jeune fumeur qui veut arrêter de fumer mais souhaite pouvoir prendre son cannabis le WE quand l'occasion se présente.
- Fumeur de 10 joints et 10 cigarettes qui ne sait plus très bien pourquoi il met ou non du cannabis dans ses cigarettes.

« La » solution

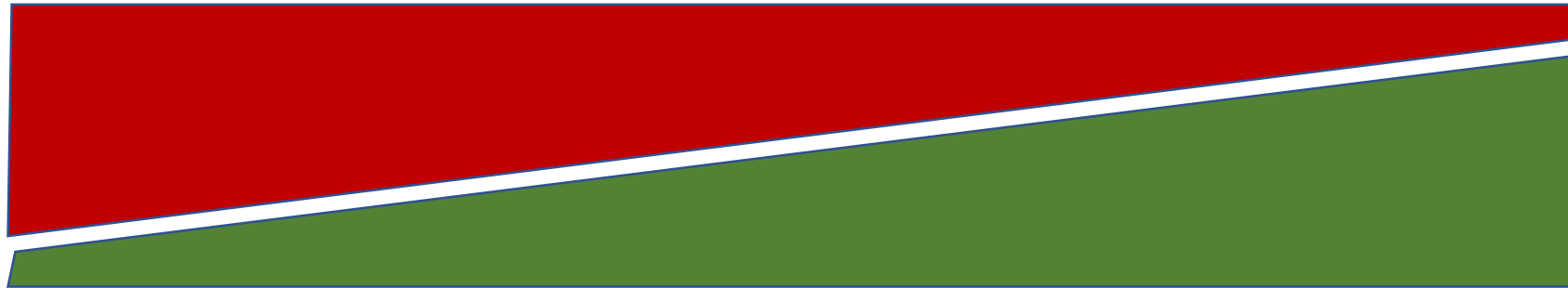
Arrêter totalement le
cannabis

.....Mais pour ceux qui ne peuvent
ou ne veulent pas... →

Les solutions pour un gros consommateur de joints

Compenser à 100% le besoin nicotinique par de la nicotine non-fumée (patches +/- formes orales et vape).

Nicotine
fumée



Nicotine
non-fumée

→ Souvent le nombre de joints diminue de moitié

Pour un temps, ne fumer que de l'herbe Solution 1 durant la phase d'arrêt des cigarettes

- Organiser l'arrêt du tabac comme habituellement
- Remplacer les joints de tabac + résine par de la marijuana pure sans tabac (mélange des feuilles supérieures et des sommités fleuries du plan de cannabis).
- Mais, difficultés d'approvisionnement, brule mal, peu d'utilisateurs de joints arrivent à substituer de cette façon le cannabis.

→ Réduction , mais pas arrêt...

Le joint de résine sans tabac

Solution 2

Remplacer le tabac par un autre comburant pour fumer résine:

- *Greengo* plantes à fumer
- Plantes à fumer
- *Cigarettes NTB*



Code de la santé publique : Chapitre IV : Produits à fumer à base de plantes autres que le tabac

Article L3514-1 Créé par [Ordonnance n°2016-623 du 19 mai 2016 - art. 1](#)

Sont considérés comme des produits à fumer à base de plantes autres que le tabac des produits à base de végétaux, de plantes aromatiques ou de fruits, ne contenant pas de tabac et pouvant être consommés au moyen d'un processus de combustion.

Article L3514-3

L'étiquetage des unités de conditionnement, tout emballage extérieur ainsi que le produit à fumer à base de plantes autres que le tabac proprement dit ne peuvent comprendre aucun élément ou dispositif qui :

- 1° Contribue à la promotion du produit ou incite à sa consommation en donnant une impression erronée quant aux caractéristiques, effets sur la santé, risques ou émissions du produit ; les étiquettes ne comprennent aucune information sur la teneur en nicotine, en goudron ou en monoxyde de carbone du produit ;
- 2° Suggère qu'un produit est moins nocif que d'autres ou vise à réduire l'effet de certains composants nocifs de la fumée ou présente des propriétés vitalisantes, énergisantes, curatives, rajeunissantes, naturelles, biologiques ou a des effets bénéfiques sur la santé ou le mode de vie ;
- 3° Indique que le produit est exempt d'additifs ou d'arômes ;
- 4° Ressemble à un produit alimentaire ou cosmétique.

Article L3514-4

Toutes les unités de conditionnement et tous les emballages extérieurs de produits à fumer à base de plantes autres que le tabac portent, dans les conditions fixées par un arrêté du ministre chargé de la santé, un avertissement sanitaire.

Fumer ce produit nuit à votre santé

Solution 3

« Vaporiser » le cannabis

Attention le terme « vaporiser » veut dire cannabis « chauffé » (rien à voir avec e-cigarette).

PAX³



Volcano[®]



Ici c'est du cannabis «chauffé»
(idem Iqos[®] pour le tabac)

Réduire la toxicité du cannabis

Le pire



Le mieux

joint tabac fumé

herbe fumée

joint + plante à fumer

vaporisation

ingestion

vape THC CBD

vape CBD

sevrage cannabis

Fumée tabac

fumée

fumée

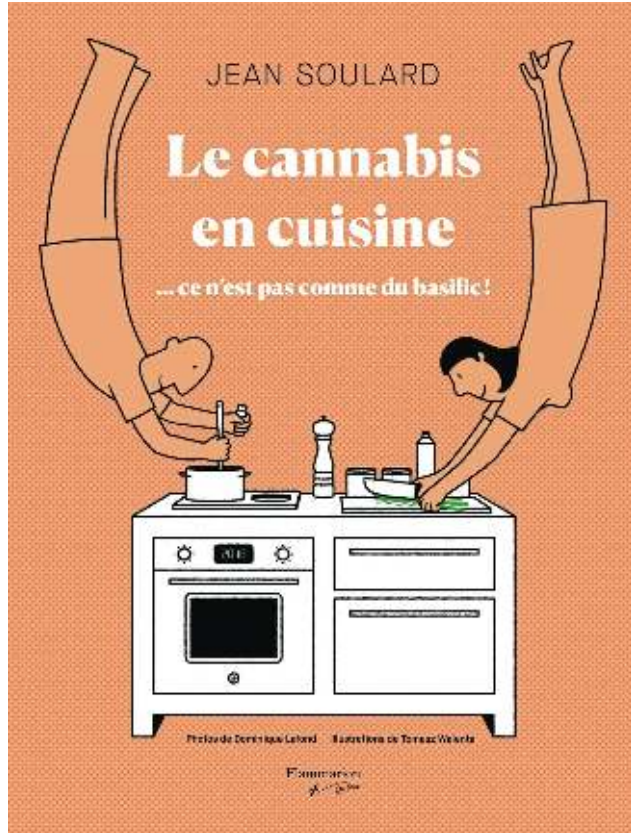
Pas de tabac

**Pas de
fumée**

Air pur

Ingérer le cannabis

Moins pire pour le pneumologue que de la fumer, mais risque de grosses erreurs de dosage ou de prise



Mettre THC dans une e-cigarette

La récente épidémie aux USA liée à l'ajout d'acétate de vitamine E (un lipide de la famille des stéroïdes qui interagit avec le surfactant et la membrane cellulaire) au THC et huiles de cannabis doit conduire à strictement décommander cet usage.

Vapoter du CBD

Solution 7

Le CBD pur n'est pas classé comme stupéfiant

Mais en France beaucoup de CBD contiennent encore du THC, drogue illégale.





Vapoter du CBD ?

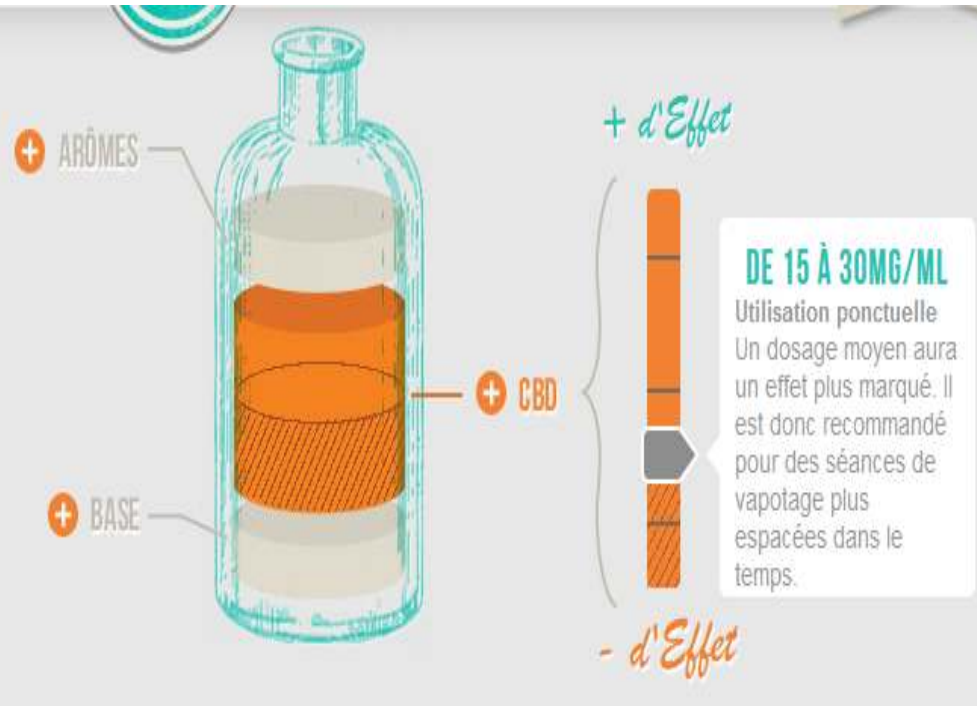
CBD cristallisé à 10% dans un e-liquide laisse moins de 0,2 pg/ml de THC (indétectable) 15-30 minutes après le vapotage de 30 bouffées.

Le principe

Le E liquide avec CBD possède un hit naturel qui peut remplacer la nicotine et dissipe les effets du manque de nicotine. Composé spécialement pour le vapotage de CBD sous la forme de cristaux de cannabidiol pur, il doit être utilisé avec un matériel adapté avec peu de watts et des résistances aux alentours de 1.0Ω. Le E liquide avec CBD n'est pas un psychotrope, n'entraîne pas d'addiction et n'est pas un médicament.

BIEN CHOISIR

EN SAVOIR PLUS



Toxicologie Analytique et Clinique

Available online 10 October 2019

In Press, Corrected Proof ?



Lettre à la rédaction

Dosage sanguin du cannabidiol après consommation par e-cigarette
Testing for cannabidiol after e-cigarette use

Pascal Kintz ^{a, b} ✉, Emilie Feisthauer ^b, Emurie Abe ^c, Marie Fetter ^d, Sébastien Roux ^d, Jean-Claude Alvarez ^c

Show more

<https://doi.org/10.1016/j.toxac.2019.09.005>

Get rights and content

Conclusions

- **Le *joint de résine + tabac* ou de « *beuh + tabac* est une cause importante de récurrence du tabagisme chez les jeunes et de l'insuccès de l'arrêt**
- Le souhait du médecin est toujours que le futur ex-fumeur renonce au cannabis
- **Une échelle pragmatique de la diminution du risque respiratoire est proposée pour ceux qui ne veulent renoncer (**joint résine < joint beuh < joint plantes à fumer < cannabis chauffé par vaporisateur < cannabis ingéré < cbd vapé < NE RIEN PRENDRE.****